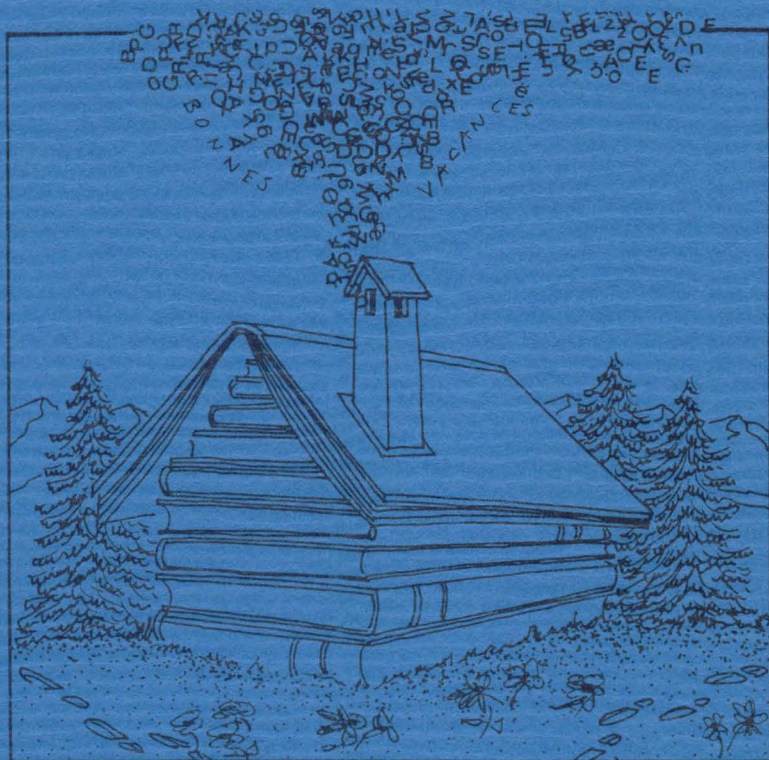


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD



N° 40

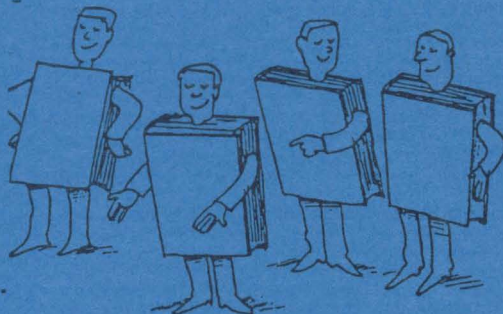
Juin 1993

Genève

Ce qu'ils ont dit

IMPRESSIONS DU 13^{ème} SALON

DU LIVRE DE PARIS ...



Dimanche après-midi, à quelques heures de la fermeture du Salon du livre de Paris, l'un des 450 stands qui marchait le mieux était certainement le marchand de glaces ! Le soleil tapant fort sur la verrière du Grand Palais, l'atmosphère était plutôt tropicale. Malgré un temps splendide et les élections législatives, 150'000 visiteurs environ, le même chiffre que l'an dernier, s'y sont déplacés depuis le mercredi. Ce qui n'est pas énorme, lorsque l'on sait que Genève réussit à drainer 130'000 personnes.

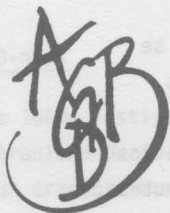
Comment décrire ce salon parisien par rapport à celui de Genève ? C'est le même en plus grand : 1200 éditeurs (pour la plupart français), 450 stands, 80 conférences et 900 signatures, avec de gros succès pour Daniel Pennac, Philippe Labro, Anny Duperey et Jean Marais notamment. Mais le moment le plus spectaculaire reste généralement l'inauguration. Impossible de faire un pas sans être écrasé, puisque cette seule soirée réunit 17'000 invités qui, pour la plupart, viennent pour être vus, et se nourrir aux frais de la princesse, en l'occurrence les éditeurs, dont les plus petits se donnent parfois tellement de peine, qu'ils ont sur leurs tables davantage de petits fours que de livres !

Tenir un stand au Salon du livre de Paris est également une expérience intéressante, qui vous laissera sur le carreau pour quelques jours ! Première consigne : avoir l'oeil vif pour repérer les "faucheurs", qui souvent ne tentent même pas de se cacher. Seconde règle : écouter patiemment ceux qui ont écrit un chef-d'oeuvre et aimeraient juste vous le présenter en quelques mots ;

et puis il y a des personnes qui se croient dans un souk et se font un point d'honneur de marchander ; les dingues qui vous posent des questions saugrenues ; les collecteurs de sacs de plastique ; les fatigués qui font semblant de s'intéresser à vos livres, histoire de se poser sur votre tabouret quelques minutes ; et les moutons qui, dès qu'ils voient six personnes vous demandant des renseignements, se précipitent à leur suite. Et, heureusement, il y a ceux qui vous réconcilient avec ce genre de manifestation, parce qu'ils sont vraiment là pour discuter littérature, photo, peinture. Ils sont là parce qu'ils aiment les livres.

Pascal e FREY (Tribune de Genève, 23 mars 1993)





LE BILLET DE LA PRESIDENTE ...

La dernière fois que nous nous sommes retrouvés dans les colonnes d'Hors-Texte, c'était au mois de mars 1993. Je vous livrais alors mon rapport d'activité et je vous donnais rendez-vous pour notre Assemblée générale qui allait se dérouler le lundi 15 mars 1993 à Malagnou.

Revenons quelque peu sur le déroulement de cette dernière. Après celle qui avait célébré les 20 ans de notre association, cette assemblée était un peu une assemblée de transition, du moins allait-elle retrouver un habillage des plus traditionnels et des plus formels. Deux faits allaient cependant s'avérer très importants lors de cette soirée. Le premier sous la forme d'une élection complémentaire au sein de notre Comité AGBD qui voyait grossir ses rangs par l'arrivée de Marina Benakis et de Michel Gorin. Marina effaçait ainsi d'un seul coup la longue absence de représentativité des bibliothèques municipales (événement qui fut, bien sûr, salué comme il se doit) et Michel pouvait honorer le souhait qu'il avait exprimé d'appartenir au Comité AGBD après son élection au sein de l'Assemblée des délégués de la BBS.

Qu'ils soient encore ici tous les deux remerciés de leur engagement et qu'Anna Kecskes, qui a malheureusement dû quitter notre Comité pour raison de santé, trouve ici le témoignage de notre reconnaissance pour la pierre qu'elle a apportée à notre édifice. Le deuxième fait marquant était l'adoption du nouveau statut des membres d'honneur de notre association qui sont actuellement, rappelons-le, au nombre de deux : Marie-Claude Troehler nommée lors de notre Assemblée générale 1992 et Marie Martin, plébiscitée en mars dernier.

Lors de sa première réunion, le Comité AGBD, nouvellement complété, exprimait son sentiment sur le déroulement de cette assemblée générale. La cinquantaine de membres présents ce soir-là et la douzaine de fidèles qui avaient su faire regretter leur absence par leurs excuses, lui faisaient certes chaud au coeur. Mais cela lui semblait tout de même bien peu et un recul certain par rapport à la 20ème Assemblée générale. Bien sûr, cette dernière était exceptionnelle et le déroulement de la soirée qui avait suivi l'avait été aussi. Il est évident qu'une Assemblée générale qui ne peut se priver du rapport d'activité de la présidente, du rapport de trésorerie et d'un certain nombre de points formels, n'est pas ainsi des plus attrayantes.

Cependant, le Comité met tout son coeur à joindre l'utile à l'agréable : par un accueil amical, par une salle chaleureuse, par un buffet copieux qui réjouit autant les yeux que le ventre, par des breuvages choisis, par une ambiance conviviale et détendue, par une assemblée menée dans un rythme soutenu et dans les délais ! Certains, parmi vous, ont déploré que cette assemblée générale n'ait pas été suivie d'une manifestation telle qu'une conférence, par exemple. Cette situation était tout à fait volontaire cette année car nous souhaitions marquer calmement la succession de l'assemblée 1992. Mais si nous analysons objectivement cette remarque, nous constatons que chaque assemblée générale a été suivie d'une manifestation (conférence, nuit des contes, etc.) et que ce fait n'a pas drainé un auditoire plus nombreux. Je crois donc que c'est là un faux problème ... Pour la prochaine assemblée générale qui marquera la fin de mon mandat de présidente, je vous promets, avec mon Comité, d'essayer de rendre le déroulement de celle-ci encore plus vif et passionnant. Mais de grâce, si vous connaissez la formule magique capable de sortir de leur léthargie bienheureuse la moitié de notre effectif, partagez-la avec nous. Les voies de la motivation restent encore bien impénétrables !

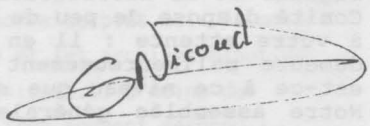
L'AGBD n'est pas à l'abri de la période d'austérité, de rigueur et de difficultés que nous connaissons aujourd'hui. Le Comité dispose de peu de moyens pour répondre à vos besoins et à votre attente : il en est parfaitement conscient. L'argent demeure malheureusement le nerf de la guerre ... Peut-être est-ce à ce niveau que se manifeste une certaine déception ? Notre assemblée générale est, je pense, le moyen idéal de pouvoir en discuter ensemble, d'échanger des idées, d'apporter des suggestions, d'évoluer. Si vous n'y venez pas, appelez-nous, écrivez-nous, mais surtout communiquez avec nous. Un Comité a infiniment besoin du contact avec sa base : c'est de cette manière qu'il peut travailler dans les meilleures conditions.

Cette longue dissertation terminée, passons à un autre sujet. Le vendredi 7 mai 1993, les Editions Médecine et Hygiène, nous ont conviés à un apéritif sur leur stand après avoir offert à chacun d'entre nous une carte d'entrée au 7ème Salon du livre et de la presse. Je crois qu'il convient de saluer ce geste à sa juste valeur même si les relations privilégiées que j'entretiens avec Médecine et Hygiène ont grandement contribué à cette réussite. Nous nous débattions dans une telle nasse de difficultés que, sans leur aide et leur invitation, la traditionnelle présence des bibliothécaires sur le Salon le vendredi en aurait pris un méchant coup ... Déjà un grand projet 1994 a vu le jour : l'AGBD, au nom du Forum interrégional qui regroupe donc les associations professionnelles de Vaud, du Valais, du Jura, du Tessin et des BDS, va créer un groupe de travail qui va préparer le prochain Salon, avec le soutien et la participation de la BBS, symbolisée par l'action de sa secrétaire générale, Mme Myriam Boussina. Aucune des tentatives restées jusqu'ici infructueuses n'a donc réussi à nous décourager et à nous dissuader de réaliser notre projet. A suivre donc ...

Pour ce qui est des projets, en fait, ils ne manquent pas : le courant du mois de juin devrait voir se réaliser la visite de la Maison Tavel, le début de l'automne la visite d'Uni-Mail et la mise sur pied, toujours sous l'égide du Forum interrégional, d'une journée de formation continue. L'AGBD souhaite rester le moteur et l'âme du Forum car nous sommes persuadés que celui-ci offre un champ d'actions et de possibilités considérables. Ce qui, bien sûr, n'empêche en rien notre association de garder son caractère, son tempérament et sa spécificité ! Ses actes l'ont déjà prouvé et le prouveront encore ...

Maintenant est arrivé le moment de terminer ce petit dialogue à distance avec vous. Vous l'avez compris et vous l'avez sans doute senti, si j'apprécie infiniment l'accueil chaleureux d'Hors-Texte, ma joie serait encore beaucoup plus complète si la grande majorité des membres de notre association essayait de se rapprocher un peu plus du Comité qu'elle a choisi et élu. Peut-être ai-je tort de vous l'exprimer ainsi, mais au fond de moi, je ne le crois pas ... A bientôt !

Très sincèrement vôtre,



Geneviève Nicoud



LE BILLET DU DELEGUE

Peu de choses à dire aujourd'hui, puisque les délégués ne se sont rencontrés qu'une seule fois depuis décembre dernier, à savoir le 26 mars.

Lors de cette séance, qui fut - une fois n'est pas coutume... ! - de courte durée, les délégués reçurent des informations relatives

- au **déménagement du secrétariat BBS** dans de nouveaux locaux plus fonctionnels, ce qui va permettre à Madame Myriam Boussina de travailler dans de meilleures conditions
- à l'**Assemblée générale de la BBS**, qui se déroulera sur le thème des "**relations publiques**" du 23 au 25 septembre prochains à Winterthur
- au "**Kaderkurs**" mis sur pied par la BBS, qui devrait débiter à la mi-octobre 1993, abrité par l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration de Lucerne. Des démarches sont effectuées en vue de la reconnaissance de cette formation - et, par conséquent, du diplôme délivré - par le canton de Lucerne. Pour le reste, consulter ARBIDO-B, vol. 8 (1993), no 1, p. 8-9.

L'Assemblée des délégués a, en outre, nommé les observateurs qui assisteront aux examens BBS de la session de printemps (cf. mon dernier billet). Elle a, enfin, donné mandat au Comité BBS d'**inclure la réflexion au sujet de l'"image" de notre profession dans les objectifs quadriennaux de l'association** (cela à la demande expresse des associations professionnelles de Suisse romande, du Tessin et des BDS).

Avant de vous fixer rendez-vous dans le prochain numéro de "Hors-Texte", je tiens encore à insister sur le fait que mon rôle de délégué et, depuis peu, de membre du Comité AGBD, est entièrement tourné vers les "relations extérieures" de notre association: considérez-moi par conséquent comme une véritable "courroie de transmission", et **n'hésitez pas à prendre contact avec moi pour toute question relative à la BBS ou à nos liens avec les autres associations régionales de Suisse romande !**

Michel GORIN

De la Section des bibliothécaires-secrétaires à l'Ecole
supérieure d'information documentaire : 1918 - 1993
Texte prononcé à la séance commémorative du 23 mars 1993, en
introduction au livre publié par les Editions de l'IES.

Peu de bibliothécaires écrivent. Ils ont avec le livre un autre rapport, tout aussi affectif, mais moins créatif, que celui d'auteur. Peut être que, vivant au milieu de tant de papier, de tant de pages inutiles, mal écrites, répétitives, redondantes, ils hésitent humblement à en ajouter de nouvelles.

Les livres sont leur univers, leur environnement, mais au moment de passer à l'acte, on dirait que soudain, plutôt qu'une contribution intellectuelle, les livres symbolisent pour eux l'arbre que l'on coupe...

Par ailleurs, ils savent que le papier se détruit inexorablement et, à l'époque où la conservation des archives audio-visuelles est d'actualité, ils n'ignorent pas que la pellicule s'efface, que le son enregistré est éphémère, que l'image trahit aussi bien, si ce n'est plus, que les mots. C'est peut être pour cela que quelques-uns, comme moi, reviennent à la littérature orale, où l'homme-media sera peut être au bout du compte le grand gagnant, même si sa mémoire est faillible : c'est la manière dont Ray Bradbury propose le sauvetage des livres dans *Fahrenheit 451*. Et la phrase me paraît fautive, qui compare le vieillard qui meurt à la bibliothèque qui brûle : d'Alexandrie, de la bibliothèque incendiée du *Nom de la Rose*, il ne reste rien; du vieillard, il reste l'enfant qui l'a écouté et qui redira après lui...

Ou alors, si les bibliothécaires écrivent, car il y a de glorieuses exceptions, c'est pour tracer du bibliothécaire ou de la bibliothécaire des portraits caricaturaux, ceux que précisément nous ne voulons plus : celui de Monsieur Sariette, bibliothécaire héros d'Anatole France, dans la *Révolte des anges*, qui a conçu une classification si compliquée qu'il est le seul à pouvoir s'y reconnaître; ou celui de la Bibliothèque-cauchemard-labyrinthe, dite de Babel, de l'Univers borgésien.

N O N : je ne parlerai aujourd'hui, ni de chignon, ni de rats, ni de poussière, car si je prononçais seulement ces mots, c'est immédiatement avec eux que les éminents représentants de la presse locale présents dans cette salle feraient leurs gros titres : N O N, c'est le passé, c'est la légende noire, tel que Lador (un autre auteur-bibliothécaire, et suisse romand celui-là) la décrit.

Alors pourquoi ai-je écrit l'histoire de l'Ecole ?

Lorsque l'IES a fêté son 70e anniversaire, voici cinq ans, l'Ecole de bibliothécaires s'est fait blâmer sévèrement par quelques anciens pour n'avoir pas contribué à marquer cette date. J'ai alors promis solennellement, dans *Hors-Texte*, que pour le 75e, "enfin à la retraite", j'écrirai l'Histoire de l'Ecole.

Le drame, c'est que je ne suis pas encore tout à fait à la retraite, mais que j'ai quand même écrit...

Pas plus tard que lundi dernier, annonçant à l'Assemblée générale de l'AGBD la parution du livre commémoratif, je me

suis fait interpellé par une ancienne élève (ancien professeur, ancienne présidente de la Commission des études, ancienne présidente de l'AGBD, etc., bref quelqu'un d'important dans la profession et que l'on aura sans doute facilement reconnu) : "Est-ce qu'au moins on parle des bibliothécaires, dans ce livre" ! Oui, on en parle.

Et puis, finalement, même en écrivant pas très bien et trop rapidement, il valait mieux que j'écrive moi-même. Ce n'est pas que je n'aie pas fait entièrement confiance à Micheline Kretschmer pour inclure les bibliothécaires dans son histoire générale de l'Ecole suisse d'études sociales pour femmes, mais Micheline elle-même reconnaît que ce n'est pas toujours à tort que les bibliothécaires ont eu le complexe des oubliés, à côté des glorieuses professions sociales formées dans cet Institut, nous avons toujours représenté une certaine forme d'altérité...

Je la remercie donc d'avoir bien voulu tenir compte de mon souhait de mettre en évidence la formation des bibliothécaires; après tout, nous sommes encore aujourd'hui présents dans l'IES. Il me faut toutefois faire observer qu'elle a accepté, mais tout à fait entre nous, elle m'a volé mes meilleurs effets : la présence d'un homme dans la première volée des bibliothécaires, dont je voulais faire un scoop, nos étudiants chinois des années 30, ou notre concurrence déloyale avec la BPT pendant la 2e guerre mondiale, sous forme de caisses de livres envoyées aux soldats sur les frontières : bref, tout ce qui est un peu prestigieux est déjà dans la première partie du livre... Il ne m'est plus resté qu'une nomenclature sans gloire de cours de catalogage, d'examens à refaire, d'échecs par le fait de règlements surannés...

Micheline Kretschmer aurait souhaité que je vous parle de la bibliothèque de l'Institut. Mais là, vraiment, quel effet puis-je faire en vous racontant que, dans les années 70, parce que l'Institut n'avait pas les moyens de s'offrir des rayonnages corrects, par exemple ceux du Service Suisse aux Bibliothèques, c'est Monsieur de Saussure lui-même qui rabota des planches, pour "bricoler" les étagères où allaient s'aligner notre bibliothèque professionnelle...dont les livres expliquent comment il faut installer une bibliothèque modèle !

Encore un aveu : J'ai écrit mon histoire, (je m'en excuse dans le préambule) : C'est mon histoire, titre d'un célèbre reality shaw, un de ces spectacles télévisuels dont nous sommes affligés... J'espère quand même avoir légèrement dépassé ce stade.

En fait, avant l'écriture, j'ai surtout pris un grand plaisir à manipuler des documents anciens, à fouiller dans nos archives, à évoquer des souvenirs avec quelques anciennes. Vocation rentrée d'historienne, alors que je suis loin de l'être. Car il est difficile d'écrire l'histoire, même celle d'une institution aussi modeste que la nôtre : les personnages qui l'ont faite et qui s'y sont illustrés se bousculent, ils veulent leur place, chacun veut raconter "son" histoire, placer ses anecdotes. Que de choses j'aurais encore voulu dire, combien de souvenirs pittoresques auraient pu être évoqués... Mais, je me suis trouvée, l'été dernier, avec tant de documents, tant de matériaux accumulés, qu'il a fallu sélectionner, pour ramener ce livre à des proportions acceptables et pas trop ennuyeuses pour le lecteur.

Alors, de quelle histoire s'agit-il ?

1918 : L'Ecole suisse d'études sociales pour femmes et sa Section des secrétaires-bibliothécaires-correspondantes-libraires... devenue en 1947 l'Ecole de bibliothécaires, puis en 1993 : L'Ecole supérieure d'information documentaire, qui forme des bibliothécaires-documentalistes-archivistes.

Entre ces dates, et pendant 75 ans, cette institution a vécu des mutations importantes dans le contenu de son programme (pas moins de quatre réformes complètes, chaque fois qualifiées dans les rapports annuels de "nouveau plan de formation"). Ces mutations ont introduit au fil des années dans l'enseignement des notions qui symbolisaient l'évolution de la profession : citons en vrac les techniques documentaires, la normalisation du catalogage, les documents audio-visuels qui transformaient la bibliothèque en médiathèque, la notion de formation des utilisateurs, l'animation, la communication, l'informatique et les nouvelles technologies. Mutations aussi dans les structures de son programme : place et durée des stages, cours obligatoires, options ou cours à choix, etc. L'Ecole a évolué aussi dans les méthodes pédagogiques, ayant subi (oh! paisiblement !) les répercussions de 1968. Elle s'est attachée à dégager des valeurs professionnelles : si la vocation est moins évidente que pour le travail social, il y a néanmoins une "certaine" façon, plus déontologique que d'autres, d'exercer la profession, et c'est celle que l'Ecole a toujours souhaité promouvoir.

En 1968, dans la conférence prononcée pour le 50e anniversaire, Alfred Berchtold avait dit que le "sourire" était moins nécessaire pour les bibliothécaires que pour les assistantes sociales, mais il avait tort et il nous avait fait beaucoup de peine...

Pour raconter les premières années de la vie de la Section des bibliothécaires, j'ai choisi un mode chronologique.

J'ai d'abord essayé de répondre à la question : pourquoi une formation bibliothéconomique, à Genève, en 1918 ?

Mes recherches ont mal débuté, ou failli débuter sur un constat de non lieu ! J'ai même craint un moment que contrairement à tout ce que l'on avait affirmé, les bibliothécaires n'aient pas été présentes à l'ouverture de l'Ecole.

En effet, les premiers textes, le texte fondateur, de Hans Tondury-Gieré, les premiers documents de propagande rédigés, ne mentionnent nullement les bibliothécaires parmi les professions dont on envisage la formation... Tondury leur préfèrent les femmes d'hôteliers, bien plus utiles à leurs maris que ces intellectuelles.

Ouvrons une petite parenthèse pour signaler qu'à l'époque, il n'était pas du tout évident de former des jeunes-filles et des dames pour une profession essentiellement masculine, réservée à des messieurs érudits et distingués.

La formation des bibliothécaires n'a donc pas été la première préoccupation des fondateurs. Il a fallu que la future Ecole, avant même l'ouverture des cours, traverse quelques aléas, quelques turbulences, pour que l'on envisage cet élargissement de l'éventail des professions offertes aux

nouvelles élèves.

Elargissement dû, m'a-t-il semblé en lisant les textes, à deux hommes : Pierre Bovet, et Eugène Choisy, un pédagogue et un théologien. Tout naturellement, pour former des bibliothécaires, ils se sont tournés vers la Bibliothèque Publique et Universitaire.

Elle fut donc notre premier partenaire et j'ai beaucoup parlé d'elle. C'est pour cette raison que j'ai consulté, au Département des manuscrits de la BPU, le Journal de Frédéric Gardy qui, à l'époque de la création de la Section des bibliothécaires, dirigeait la BPU et fut le premier interlocuteur des fondateurs de l'Ecole. J'ai pu ainsi avoir un "autre regard" sur la Section.

Frédéric Gardy, et ses collaborateurs, Henri Delarue et Auguste Bouvier, ont été les premiers enseignants, sans d'ailleurs l'avoir réellement recherché, quelques réflexions pessimistes dans le Journal de Gardy le prouve : la nouvelle école a été une charge dont ils se plaignaient d'autant plus qu'ils sont rapidement devenus aussi chefs de stage et directeurs de travaux de diplôme. La BPU ne m'en voudra pas d'avoir mis en évidence quelques épisodes, moins rébarbatifs que l'enseignement du catalogage ou de la bibliographie, de cette petite "histoire d'amour" que nous entretenons avec elle depuis 1918 : Je n'ai pas résisté à rappeler le gros chagrin que nous a causé Monsieur Chaix, lorsqu'il nous a informé que les étudiants de l'Ecole, en effectuant leurs exercices pratiques de bibliographie "usaient" les précieuses collections de la bibliothèque !

Puis, en me basant sur les procès-verbaux et les rapports annuels des premiers Comités de l'EESPF, documents qui figurent dans nos archives, j'ai essayé de mettre en évidence les autres influences dont a bénéficié la jeune Ecole. D'autres bibliothèques, genevoises d'abord, puis internationales et suisses ensuite, ont complété au cours des années le rôle de la BPU : je pense d'abord aux bibliothèques de lecture publique. C'était principalement pour ce type de bibliothèques, dites populaires, que les fondateurs voulaient préparer des professionnels : comme les autres enseignements, les premiers cours dans ce domaine furent pris en charge par les bibliothécaires de la BPU. Ils étaient d'ailleurs parfaitement compétents pour le faire (ceux qui liront la thèse de Jean-François Pitteloup pourront en juger), mais pour voir l'Ecole s'orienter réellement vers cette direction, il fallut attendre le début des années 30, qu'une élève de l'Ecole, Hélène Rivier, après un voyage en Angleterre, rénove, puis développe, le réseau des bibliothèques municipales de Genève. Cette influence réciproque, de l'Ecole sur la profession et de la profession sur l'Ecole, justifie qu'un chapitre entier soit consacré à la Lecture publique.

Autre influence importante sur l'évolution de l'Ecole : les Bibliothèques internationales. Les relations que l'Ecole a entretenues avec elles ont contribué à enrichir nos programmes. J'ai mis en évidence le personnage de Marie Ginsberg, chargée dès les années 20 d'un cours d'Economie politique pour toutes les sections de l'Ecole, et qui devint, dès 1929, de par son activité à la Bibliothèque de la SDN, le premier professeur de "documentation", techniques que nous avons ainsi pu introduire très tôt dans nos enseignements.

Arthur Breycha-Vauthier, puis Georges K.Thompson, aujourd'hui Pierre Pelou, continuèrent à collaborer avec nous.

Parmi nos interlocuteurs pour la pratique professionnelle, il faudrait encore citer beaucoup de bibliothèques : par exemple, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, et son dynamique directeur, Jean-Pierre Clavel.

Pour poursuivre mon travail, j'ai largement utilisé les documents remis à l'Ecole par Maria Brun et Paul Chaix, anciens présidents de la Commission consultative, devenue aujourd'hui Commission des études. Ils étaient souvent plus complets que nos archives, et ils m'ont permis de parler des années 1947- 1948, années de notre grand chambardement, selon l'expression de Micheline Kretschmer : transformation de la Section en une Ecole de bibliothécaires, mieux structurée et plus autonome.

Dès 1948, les procès-verbaux de la Commission consultative ont été une source importante pour raviver mes souvenirs personnels.

Les archives de l'Ecole, conservées et classées par nos secrétaires, particulièrement Marguerite Piuze et Christiane Beaubier, m'ont été indispensables.

Pour la période récente, j'ai choisi de la présenter sur un mode thématique, en tenant compte de "points forts" dans l'activité de l'Ecole. Ce procédé a entraîné inévitablement quelques répétitions, car l'interdépendance d'un thème à un autre est fréquente.

C'est ainsi qu'on trouvera un chapitre sur :

- les relations de l'Ecole avec la profession, à travers nos rapports avec l'Association des Bibliothèques et des bibliothécaires suisses, qui en 1937, sous l'impulsion de Marcel Godet, délivra son premier diplôme professionnel, formation d'un autre type que la nôtre, où la pratique prend le pas sur la théorie.

Les relations avec l'ABS sont inscrites en filigrane à travers toute l'histoire, soit relations de formation à formation, soit aussi parce que nous nous impliquons beaucoup dans les tâches que le "système de milice" pratiqué par nos associations professionnelles attribue aux institutions.

- également à travers les rapports de l'Ecole avec les groupes régionaux de la BBS, particulièrement l'AGBD, dont l'Ecole encouragea la fondation.

- un autre chapitre est consacré aux relations internationales qui se poursuivent à travers l'AIESI.

- les relations de l'Ecole avec l'Université, chapitre particulièrement important : les premières démarches de l'Ecole pour se rapprocher de la Faculté des Lettres datent du début des années 60, et se sont faites avec l'appui de Bernard Gagnebin. L'Ecole s'est toujours sentie interpellée par le manque de formation suisse au niveau universitaire : il a fallu passer par plusieurs étapes (mise sur pied de la discipline C, rapport de la Commission Schneider, ébauche d'une licence en bibliothéconomie,) pour parvenir à la solution du CESID (Certificat de formation continue en information documentaire) actuelle forme de collaboration.

J'ai eu le plaisir d'avoir des entretiens avec Roberte Pipy, Marie Martin, Gertrude Perfetta. J'ai reçu aussi de charmants souvenirs, sous forme d'une lettre écrite par Marie-Jeanne Martin Du Pan-Buscarlet. Je remercie vivement ces

collaboratrices spontanées ou sollicitées, toutes anciennes étudiantes de l'Ecole, et j'espère n'avoir pas trahi leur pensée ou leurs paroles... Le temps m'a hélas manqué pour pousser plus loin ces contacts fructueux.

On me pardonnera d'avoir parlé plus longuement du passé que du présent : le présent, c'est le nouveau plan de formation que nous mettons en oeuvre depuis trois ans. Il m'a été fort agréable de terminer l'histoire de ces 75 ans sur un acte qui symbolise un changement fondamental dans notre manière de concevoir la formation des professionnels de l'information documentaire, mais l'avenir appartient à ceux qui vont la poursuivre pendant les 25 prochaines années.

En terminant cette présentation, il me plaît de relever les noms de ceux qui y ont travaillé avec moi pendant ces vingt-cinq dernières années :

Gertrude Perfetta, Marguerite Piuz, Eliane Fabani,
Christiane Beaubier, Alain Jacquesson,
Jacqueline Denis, Jacques Cordonier,
Rose-Marie Chopard, Brigitte Glutz-Ruedin,
Danièle Fazan, Yolande Estermann, Jacqueline Deschamps,
Michel Gorin, Isabelle de Kaenel, Geneviève Clavequin,
et François Burgy.

A chaque livre son lecteur et à chaque lecteur son livre. a dit Ranganathan, un illustre bibliothécaire hindou.

Après une année de recherches documentaires et de travail d'écriture, je ne puis que former le souhait que ce livre trouve quelques lecteurs...

Jacqueline Court



20 000 LIEUES SOUS LES LIVRES

Le tour du métier en 80 pas

A l'occasion du 75ème anniversaire de l'Institut d'études sociales (I.E.S.), les étudiantes de 2ème année de l'Ecole supérieure d'information documentaire (E.S.I.D.) ont le plaisir de vous présenter leur profession à travers une exposition, organisée par leurs soins, à la Bibliothèque de la Cité, Genève.

La mise sur pied de cette exposition s'inscrit dans le cadre du cours de marketing dispensé dans le programme de 2ème année. En application de l'enseignement théorique reçu, les étudiantes ont pour tâche de concevoir et de réaliser concrètement un projet de promotion marketing.

Le but de cette exposition est de présenter la réalité de la profession des *spécialistes de l'information documentaire*, prioritairement autour des fonctions de bibliothécaire.

L'exposition montrera les différentes facettes du "chemin du livre" au travers de quelques activités : acquisitions, équipement, catalogage-indexation, accueil, diffusion et promotion des services, gestion, conservation des documents.

De façon visuelle et concrète, vous découvrirez les tâches inhérentes à chaque aspect du travail du bibliothécaire.

Une autre facette de l'exposition vous interpellera plus particulièrement en tant que professionnel, en vous présentant les grandes mutations des métiers de l'information et leurs implications sur le programme de formation de l'E.S.I.D.

Durée de l'exposition : du 8 septembre au 9 octobre 1993.

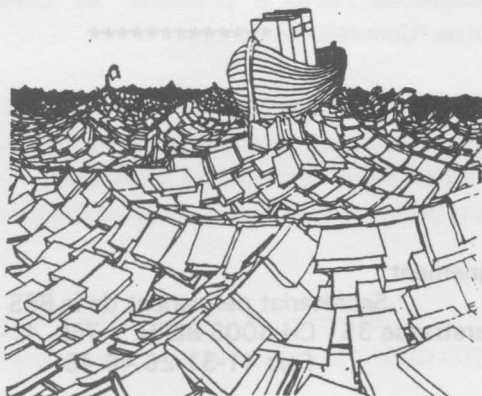
Durant cet événement, diverses manifestations seront organisées par les étudiantes :

- Vernissage avec improvisations du comédien Pierre MISEREZ (sur invitation);
- Visites guidées de la Bibliothèque et de l'Exposition destinées à l'Université du 3ème âge;
- Animations ponctuelles pour enfants (deux après-midi);
- Concours pour les enfants au sein de la Bibliothèque;
- **Samedi 2 octobre, 15h00** : Accueil des professionnels de l'information documentaire par les responsables de formation de l'E.S.I.D., à la Bibliothèque de la Cité.

Bibliothèque de la Cité
Place des Trois-Perdrix
1204 Genève
Tél. 022 / 312 00 19

MA, JE, VE 13H à 18H30
ME 10H à 18H30
SA 13H à 17H00
fermé le lundi

ENTREE LIBRE



BBS

Verband der Bibliotheken un der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz
Association des Bibliothèques et Bibliothécaires Suisses
Associazione delle Biblioteche e delle Bibliotecarie e dei Bibliotecari Svizzeri
Associazioni da Bibliotechas, da Bibliotecaras e Bibliotecaris da la Svizra

L'Association des Bibliothèques et Bibliothécaires suisses a le plaisir de vous annoncer la tenue de sa

**92e Assemblée Générale 1993
à Winterthour
du 23 au 25 septembre**

Le thème traité sera :

Les relations publiques dans les bibliothèques

Pour tout renseignement :

Secrétariat permanent de la BBS
Effingerstrasse 35 CH-3008 BERN TEL. 41-31-26.42.40
Fax: 41-31-26.46.48

La Bibliothèque centrale de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et le Groupe Romand de l'Association Suisse de Documentation organisent une **Journée d'information** sur:

LES SOURCES D'INFORMATION SUR LE RESEAU INTERNET : LE RESEAU, SES RESSOURCES DOCUMENTAIRES, LES OUTILS DE RECHERCHE

le jeudi 7 octobre 1993, de 9 à 17 heures, à l'EPFL (Ecublens).

Objectifs : Présenter les sources d'information disponibles sur Internet (news, conférences électroniques, sites d'archives, catalogues de bibliothèques, annuaires, etc.), et les moyens d'accéder à ces informations avec différents systèmes informatiques.

Public concerné : spécialistes de l'information et de la documentation, bibliothécaires, responsables de services et de systèmes d'information.

Le programme détaillé de cette journée et les formules d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante :

P. Cuendet, Bibliothèque centrale EPFL, 1015 Lausanne

Tél: 021 693 3994

Fax: 021 693 5100

E-mail: pierre.cuendet@admqm.epfl.ch

Informatisation des fonctions locales dans les bibliothèques de l'Université de Genève

Les bibliothèques de l'Université sont rattachées au Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises (RERO) et le système SIBIL satisfait à leurs besoins dans le domaine de la gestion du catalogue et du prêt interbibliothèques. Il est très largement admis qu'un travail en coopération est indispensable et profitable dans ce domaine.

Par contre, il n'est pas judicieux de gérer l'ensemble des tâches des bibliothèques en réseau central. Plusieurs grands réseaux de bibliothèques dans le monde ont décidé de continuer à utiliser les services d'un système central pour les fonctions qu'il est intéressant de partager sur une grande échelle et d'introduire un système local pour répondre aux besoins de gestion courante.

Ce principe consiste à combiner les avantages d'un raccordement à un grand réseau et ceux qu'offrent un système local indépendant.

Utilisant déjà SIBIL depuis plusieurs années et devant faire face à une échéance incontournable avec l'ouverture du nouveau bâtiment d'Uni-Mail, notre choix s'est porté sur les programmes SIBIL pour les fonctions locales à Genève.

Les bibliothécaires continuent à effectuer le catalogage et le prêt interbibliothèques sur l'ordinateur central de RERO à Lausanne, les autres applications sont implantées sur celui de l'Université de Genève.

Le module du prêt est d'ailleurs utilisé par plusieurs bibliothèques sur les différents sites SIBIL en Suisse comme à l'étranger; de plus, la longue et satisfaisante expérience de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne nous a conforté dans notre choix et son aide nous a été précieuse pour la mise en place du système.

L'objet de cet article est de présenter l'informatisation du prêt des bibliothèques d'Uni-Mail (SES - ETI - CUEH), opérationnel depuis septembre 1992.

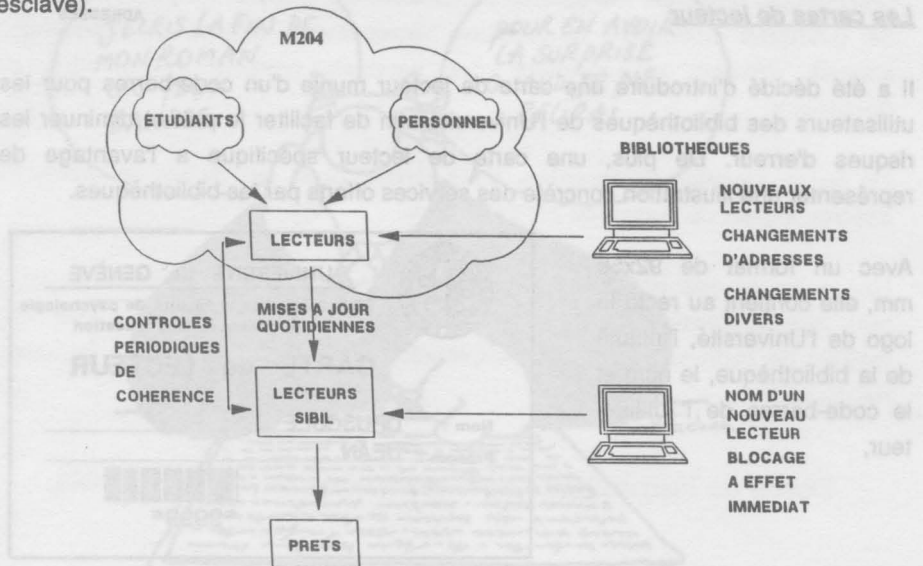
Le fichier des lecteurs

Vu l'interdisciplinarité croissante et pour permettre une libre circulation des professeurs et étudiants, nous avons considéré les bibliothèques des facultés, départements et écoles comme LA bibliothèque virtuelle de l'Université, et avons choisi de travailler avec un fichier des lecteurs commun.

Afin d'éviter un travail long et fastidieux de saisie pour constituer et mettre à jour ce fichier, il est apparu opportun d'utiliser les informations que l'Université possédait déjà dans ses fichiers informatiques.

C'est donc à partir des bases de données "Etudiants" et "Personnel" de l'Administration de l'Université que le fichier des lecteurs a été alimenté lors du démarrage de l'application "prêt". Le critère de sélection pour les étudiants et le personnel était leur rattachement à une faculté dont la bibliothèque était en cours d'informatisation.

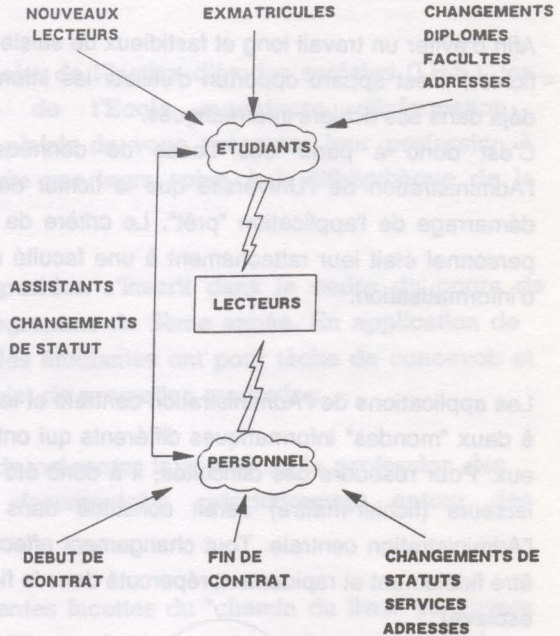
Les applications de l'Administration centrale et les programmes SIBIL appartiennent à deux "mondes" informatiques différents qui ont de la peine à communiquer entre eux. Pour résoudre ces difficultés, il a donc été décidé que le fichier de base des lecteurs (fichier-maître) serait constitué dans l'environnement informatique de l'Administration centrale. Tout changement effectué dans ce fichier devait dès lors être fidèlement et rapidement répercuté dans le fichier des lecteurs de SIBIL (fichier-esclave).



La coexistence de deux fichiers des lecteurs pose un problème de synchronisation, ceux-ci ne devant pas différer. C'est pourquoi une procédure dite d'audit compare les deux fichiers et détecte toute anomalie.

Une autre difficulté consiste à faire évoluer dynamiquement au jour le jour le fichier des lecteurs en fonction des événements se produisant sur les fichiers "Etudiants" ou "Personnel". L'exmatriculation d'un étudiant, par exemple, doit être répercutée au plus vite dans le fichier lecteurs SIBIL de telle sorte que les bibliothécaires puissent décider si cet étudiant peut continuer sur de nouvelles bases à emprunter ou si au contraire le prêt est bloqué compte tenu de sa nouvelle situation académique.

PRINCIPAUX EVENEMENTS



Les cartes de lecteur

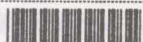
Il a été décidé d'introduire une carte de lecteur munie d'un code-barres pour les utilisateurs des bibliothèques de l'Université afin de faciliter le prêt et diminuer les risques d'erreur. De plus, une carte de lecteur spécifique a l'avantage de représenter une illustration concrète des services offerts par les bibliothèques.

Avec un format de 92x58 mm, elle contient au recto le logo de l'Université, l'intitulé de la bibliothèque, le nom et le code-barres de l'utilisateur,

UNIVERSITÉ de GENÈVE
Bibliothèque de la Faculté de psychologie
et des sciences de l'éducation

CARTE de LECTEUR

Nom : OPUSCULE
Prénom : JEAN



9999

Cette carte est personnelle et intransmissible.
AUCUN DOCUMENT NE SERA PRÊTÉ SANS LA CARTE DE LECTEUR.

Le titulaire est responsable des documents empruntés à son nom.

Il s'engage à respecter les délais de prêt.

La vol ou la perte de la carte doivent être signalés au plus vite à la bibliothèque. Un duplicata sera établi moyennant une finance de Fr. 10.-

Si vous trouvez cette carte, veuillez la renvoyer à la bibliothèque indiquée au verso. Merci.

Date : _____ Signature : _____

au verso, un extrait du règlement et la signature du lecteur apposée lors de sa mise en service.

Cette carte est ensuite plastifiée à l'aide d'une lamineuse électrique, protégeant le code-barres et lui assurant une certaine longévité.

Les cartes de lecteur ont été imprimées sur du papier de couleurs différentes, couleurs définies officiellement par l'Université pour les Facultés.

Elles ont été préparées à l'avance pour toutes les personnes sélectionnées pour le fichier des lecteurs. En outre, un lot de cartes "vides" (sans nom, mais avec code-barres) a été imprimé pour une attribution ultérieure à des étudiants immatriculés tardivement et à quelques lecteurs extérieurs.

Chaque carte comporte un espace non coloré réservé au code-barres, évitant toute difficulté de décodage liée à certaines couleurs.

Pour la mise en service du prêt à Uni-Mail en septembre 1992, 4'437 cartes ont été imprimées pour les personnes enregistrées et 1'000 cartes avec uniquement le code-barres.

Les codes-barres

Pour les ouvrages, les cotes admises étant alphanumériques et d'une longueur de 20 caractères au maximum, les programmes SIBIL travaillent avec le code-barres 39, largement utilisé dans les bibliothèques. Le même type de code a été employé pour les lecteurs.

Les collections d'ouvrages à Uni-Mail sont en libreaccès et très sollicitées; il était donc indispensable d'équiper rapidement d'étiquettes code-barres la quasi-totalité du fonds. Cette opération a été largement facilitée par l'exploitation des données du

fichier bibliographique, d'autant plus que ces bibliothèques cataloguent sur SIBIL depuis une dizaine d'années :

► un programme ad hoc préparé par REBUS a analysé les notices stockées en machine ; pour l'information "cote SESA 46, deux volumes, trois exemplaires", le programme a généré six enregistrements spécifiques :

SESA 46/1	SESA 46/2
SESA 46/1 + 1	SESA 46/2 + 1
SESA 46/1 + 2	SESA 46/2 + 2

Il s'agit donc d'une sorte d' "atomisation virtuelle" des cotes. Cette opération nous a évité de saisir une nouvelle fois les cotes pour l'impression des codes-barres et nous a permis de produire rapidement les milliers d'étiquettes nécessaires.

► ces informations ont ensuite été triées et envoyées à Genève sous forme de fichiers sur bande magnétique.

Données dans le fichier SIBIL :

```
090 00400 $a SESA 25130 $b ge/uses/mon $d 4 $e 1 $1 dew19-geuses $c 005
090 00400 .74 LEO $x ge/uses/a/90/2308 $u gb $5 17.01.1991/geuses/mid
```

Préparation des étiquettes :

```
SESA 23755
SESA 25130
SESA 25130+1
SESA 25130+2
SESA 25130+3
```

Étiquette bicolore (couleur de la faculté + espace blanc pour le code-barres)



Un lot initial de plus de 50'000 étiquettes a été produit sur une imprimante laser Rank Xerox 8700.

Les appareils de lecture des codes-barres

Notre choix s'est porté sur deux modèles d'appareils de lecture de codes-barres, en fonction de leur utilisation :

- d'une part, des douchettes, pour lire les cartes de lecteur, les codes de transactions de prêt
- d'autre part, des pistolets-laser pour lire les codes-barres des documents.

Ce dernier modèle a été installé sur le magnétiseur du système anti-voil 3M afin de diminuer les manipulations des ouvrages lors du prêt et des retours.

Des douchettes ont également été installées dans les bureaux pour la gestion du prêt interbibliothèques.

La reprise des données dans les fichiers informatiques existants de même que les impressions faites à l'avance ont permis la mise en place du prêt informatisé dans un délai très court et sans personnel supplémentaire dans les bibliothèques.

Cette deuxième étape de l'informatisation des bibliothèques a été introduite dans les bibliothèques des sciences économiques et sociales (SES), de l'Ecole de traduction et d'interprétation (ETI) et du Centre d'écologie humaine (CUEH), celles-ci formant notre bibliothèque-pilote.

Le SEBIB va étendre, selon les possibilités, l'utilisation du module du prêt à d'autres bibliothèques de l'Université, l'informatisation de la bibliothèque de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) sur le site de Battelle est en cours.

Les personnes qui désireraient voir cette solution plus en détail sont priées de s'adresser directement aux bibliothèques :

- SES, Mme Daisy MacAdam
- ETI, Mme Lucienne Caillat
- CUEH, Mme Gaye Bristow
- FPSE, Mme Doris Neuenschwander

Pour les renseignements d'ordre matériel et technique, veuillez vous adresser au Service de coordination des bibliothèques (SEBIB) de l' Université de Genève :

- Gabrielle von Roten
- Isabelle de Chastonay

UNE BRÈVE PRÉSENTATION DE LA CIS (COMMISSION FÉDÉRALE POUR L'INFORMATION SCIENTIFIQUE) À L'OCCASION DE LA NOMINATION DE MME GABRIELLE VON ROTEN AU SEIN DE CETTE COMMISSION ...

Rattachée au Département de l'Intérieur, la Commission fédérale pour l'information scientifique a été créée en 1986. Son président est le professeur Hans-Peter FREI.

La CIS est compétente pour toutes les questions de politique de l'information scientifique. Elle a pour mandat de "conseiller le Conseil fédéral et les départements pour toutes les questions afférentes à l'information scientifique ainsi que d'assumer des tâches de coordination pour la mise en oeuvre de la politique nationale de l'information scientifique".

Elle a en particulier les tâches suivantes :

- Analyser les besoins et développements futurs de l'information scientifique en Suisse et prévoir le développement des techniques de l'information.
- Concevoir et proposer la politique nationale en matière d'IST (information scientifique et technique), en tenant compte de la politique scientifique et de la recherche, conformément à la loi fédérale sur la recherche.
- Faire des propositions pour le développement des systèmes et des réseaux : coordonner, optimiser l'accès à l'information et son échange.
- Promouvoir la mise en valeur l'IST par une contribution de la Suisse aux réseaux internationaux et par la création de banques de données.
- Examiner les questions relatives au subventionnement par la Confédération de services d'information scientifiques auxiliaires : création ou encouragement de tels services, en accord avec la loi fédérale sur la recherche.
- Collaboration internationale (programme UNISIST de l'Unesco).

- Promouvoir, en collaboration avec la Commission pour les bibliothèques universitaires de la Conférence universitaire suisse, la coordination des bibliothèques scientifiques, particulièrement dans le domaine de l'informatisation, de l'amélioration du réseau des collections et du Catalogue collectif suisse. ⁽¹⁾
- Promouvoir la formation des spécialistes de l'information et celle des utilisateurs.

Composée d'une quinzaine de membres et de quatre conseillers permanents, la Commission se réunit deux à trois fois par année. Selon les besoins et les études en cours, elle peut créer des sous-commissions permanentes ou des groupes de travail temporaires qui étudient et préparent les dossiers, avant proposition à l'assemblée plénière.

Activités pour l'année 1992 ...

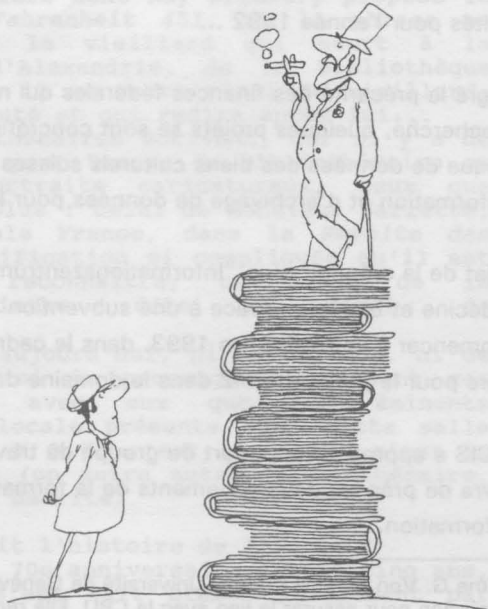
- Malgré la précarité des finances fédérales qui ne favorise pas les moyens affectés à la recherche, quelques projets se sont concrétisés : par exemple, la création de la Banque de données des biens culturels suisses ainsi que le Service suisse d'information et d'archivage de données pour les sciences sociales (SIDOS).
- Projet de la création d'un "Informationszentrum" ⁽²⁾ (= IZ, centre d'information) en médecine et biologie : grâce à une subvention de la Confédération, cet IZ pourra commencer à se réaliser en 1993, dans le cadre de DOKDI. Des travaux sont en cours pour le projet d'un IZ dans le domaine de la technique.
- La CIS a approuvé le rapport du groupe de travail "Formation". Elle a décidé de suivre de près les développements de la formation des spécialistes en sciences de l'information.

(1) Mme G. Von ROTEN (SEBIB, Université de Genève) a été nommée au sein de la Commission pour assurer le lien avec la CBU. Elle remplace M. G. MOECKLI (BPU, Genève).

(2) Les IZ sont des services d'information multi-média, spécialisés qui s'offrent comme centre de référence pour chercheurs ou scientifiques désireux d'obtenir des renseignements précis ou des références sur un aspect particulier de leur domaine de compétence.

- La Commission a dû se prononcer sur deux demandes de subvention pour aide à l'organisation de services documentaires.
- La CIS s'est également préoccupée de la réorganisation de la Bibliothèque nationale, en liaison avec la discussion par les Chambres fédérales du message relatif au projet. Elle apporte son soutien à une restructuration de la BN et approuve la fonction de coordination dans le domaine de l'informatisation que devrait assumer la bibliothèque nationale.

Yolande Estermann Wiskott
Ecole supérieure d'information documentaire
Membre de la CIS



ALLO, BIBLIO, ECHOS...

Salon du livre de Genève

Contre toutes les prévisions alarmistes, la 7e édition du Salon international du livre et de la presse de Genève, qui avait lieu du 5 au 9 mai, s'est achevée sur un bilan très positif. Ayant mis le cap sur l'Europe, elle s'est même offert pour son inauguration la présence fort remarquée de Monsieur Jacques TOUBON, ministre français de la Culture et de la Francophonie. Avec un potentiel humain nettement supérieur et une situation stratégique hautement plus enviable, le Salon de Paris draine moins de visiteurs que celui de Genève. Car Palexpo a l'avantage d'offrir une meilleure image que le distingué et un peu vieillot Palais des Congrès. De l'avis des professionnels venus de Bruxelles ou de Paris, le salon genevois, contrairement à celui de Francfort axé sur les éditeurs et l'échange de contrats, consitue une "vraie fête des lecteurs". Le Salon a passé cette année la barre des 130'600 visiteurs, contre 129'800 l'année précédente. Les ventes ont été assez satisfaisantes, car c'est un salon où le public achète, selon les dires des exposants.

Vive les jeunes !

Depuis le mois de mars, la section des Jeunes de la Bibliothèque municipale des Eaux-Vives met à disposition une collection de livres en langues étrangères comprenant des albums, des romans et des documentaires pour les enfants de 2 à 16 ans. Des catalogues en anglais, allemand, portugais, espagnol et italien sont à la disposition du public. Pour tous renseignements : tél. 786 03 01.

Lausanne à l'honneur

Le Musée historique de Lausanne accueille pour 6 mois une passionnante exposition qui raconte l'histoire de l'édition et de l'imprimerie dans la capitale vaudoise. Une véritable épopée avec ses âges d'or, ses périodes troubles et ses mutations, qui se calque sur l'histoire mondiale de l'édition puisque tout commence ici en 1493. Cette exposition est à la fois érudite et pédagogique, où tous les publics trouveront leur compte. Cette manifestation est marquée par la parution d'un très bel

ouvrage, très richement illustré, et qui est sans doute appelé à devenir une référence. De présentation soignée, ce livre devrait ravir les savants bibliophiles, les curieux et... les rats de bibliothèque.

"Le livre à Lausanne : 5 siècles d'imprimerie, 1493-1993" / sous la dir. de Silvio Corsini. - Lausanne : Payot, 1993. - 392 p.

Chef-d'oeuvre en péril

En créant en 1983 une fondation qui porte son nom, l'homme d'affaires Aboldath MAHVI espérait ainsi, par une forme de mécénat, établir une "sentinelle de la culture persane". Situé au 5 route de Chêne à Genève, ce centre, se proclamant apolitique, visait à l'origine les objectifs suivants : la compilation des études sur le patrimoine iranien, la coordination et le développement entre chercheurs, la divulgation et la promotion des oeuvres et de toutes actions contribuant à propager la culture persane. Mais victime de la crise, la fondation Mahvi, unique centre de recherches de ce type en Suisse, se porte au plus mal. Au mois de juin, les 15'000 ouvrages de la bibliothèque et les archives minutieusement récoltées devront être placés dans des caisses... à moins de trouver une solution pour sauver ce patrimoine trop souvent méconnu ! Directeur de l'unité d'arabe et d'islamologie, le professeur C. GENEQUAND ne cache pas son intérêt pour cette collection. En principe la Faculté a accepté d'accueillir les ouvrages. Les modalités sont encore à définir...

Du livre de chevet au... livre de bain

La plupart des gens prennent des bains pour se nettoyer et se relaxer. Mais les Japonais, qui prennent le bain très à coeur, aiment faire quelque chose en faisant trempette. Maintenant, dans leur baignoire, ils peuvent lire des livres imperméables, en particulier des manuels d'anglais. L'éditeur, KYOGAKUSHA, a vendu 120'000 exemplaires d'un livre intitulé "English Vocabulary in the Bath" depuis l'été 1991. Cet ouvrage, ainsi que d'autres du même genre, sont surtout destinés aux élèves préparant l'examen d'entrée à l'université. Il est fait d'un plastique spécial qui coûte cher, selon l'éditeur. Pourtant le prix d'un livre de 120 pages n'est que de 8 dollars. Autres titres imperméables : "English Sentence Structure" and "English Idioms". Les prochains livres de bain seront consacrés aux classiques littéraires. (Extr. de : Newsweek, 22.3.93).

Anniversaires...

D'abord dédaigné par un nombre important de gens de lettres, le Livre de poche a peu à peu gagné ses lettres de noblesse au fil des années. Inventé en 1953 par le très ingénieux Henri FILIPACCHI, il transforma l'opinion des littéraires quand ceux-ci s'aperçurent qu'un livre sacré et ardu comme "Du côté de chez Swann" trouva rapidement plus de 500'000 acheteurs. Dès 1955 le catalogue du Livre de poche s'est élargi; autour d'un axe principal dévolu à la littérature générale, les séries spéciales se sont multipliées. Le **9611ème** titre, qui vient de paraître est "La dérive des sentiments" d'Yves Simon. Les titres les plus vendus sont sans conteste "Vipère au poing" (3'500'000 exempl.) et "La cuisine pour tous" de Ginette Mathiot (2'500'000 exempl.). Mais c'est Emile Zola qui bat tous les records avec 10'000'000 d'exemplaires vendus pour l'ensemble de son oeuvre ! Depuis sa création, le Livre de poche s'est vendu à 700'000'000 d'exemplaires dans plus de 50 pays.

Créé en 1978, Harlequin France quant à lui fête ses 15 ans avec un succès grandissant. Cette maison d'édition compte 4'000'000 de lectrices, ce qui représente 20% de la population française; le pourcentage est légèrement plus élevé en Suisse. 50% des lectrices se trouvent dans les femmes actives et sont plus nombreuses à être employées que cadres supérieures ou exerçant une profession libérale. Chaque année, plus de 500 nouveautés sont publiées et plus de 15'000'000 de livres sont vendus.

La bibliothèque... dernier refuge...

Le président de l'Université Jean-Moulin à Lyon a décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre les cours d'économie dispensés par Bernard Notin. Ce dernier avait été suspendu en 1990, après la publication d'un article mettant en doute l'existence des chambres à gaz durant la Seconde guerre mondiale. Cette décision avait ensuite été annulée par vice de forme. Réintégré dans ses fonctions au mois de janvier 1993, Monsieur Notin a été empêché de reprendre son cours à la suite d'une manifestation organisée par l'Union des étudiants juifs de France. C'est pour éviter de nouveaux troubles que le président de l'Université a décidé de suspendre Monsieur Notin... qui sera affecté à des tâches de bibliothécaire comme il l'avait été après sa première suspension !

BD-news

Le 10ème Festival international de la bande dessinée de Sierre se déroulera du 10 au 13 juin prochains. On pourra y visiter des expositions sur Grzegorz Rosinski, la bd italienne, la Géniale machine imaginée par des enfants, Dylan Dod, etc.

Voici 10 ans que Georges Rémy a laissé Tintin orphelin, et ses albums se vendent toujours mieux. Selon la Fondation Hergé, si l'on vendait une aventure du célèbre reporter toutes les 11 secondes dans le monde avant la mort de son "père", ce chiffre a passé à 3 secondes depuis mars 1983 !

A lire...

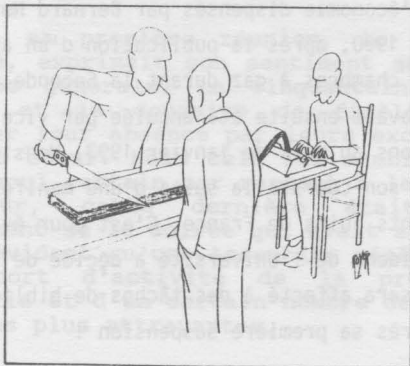
- "De l'Ecole des femmes à l'Institut d'études sociales : 1918-1993" / Jacqueline Court, Micheline Kretschmer. - Genève : Ed. I.E.S., 1993. - 396 p.

Le prix de souscription est de Fr 29.- jusqu'au 30 juin 1993 (au lieu de Fr 44.- après cette date). S'adresser à : Editions I.E.S., 28, rue Prévost-Martin, 1211 Genève 4.

"Tous ceux et celles qui ont fréquenté cette institution y retrouveront leurs souvenirs fredonnés sur un air connu..."

- Après celle de 1989 et 1990, la "Bibliographie genevoise 1991" est parue. S'adresser à : Société d'histoire et d'archéologie, c/o Bibliothèque publique et universitaire, Promenade des Bastions, 1211 Genève 4.

- "Who is who dans l'AAS/BBS/ASD : état 1er janvier 1993" est paru. S'adresser à : Secrétariat BBS, Effingerstrasse 35, 3008 Berne.



M.-C. Huber

Hors-Texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au pris de Fr 15.- l'an.

Le Comité de rédaction est composé de :

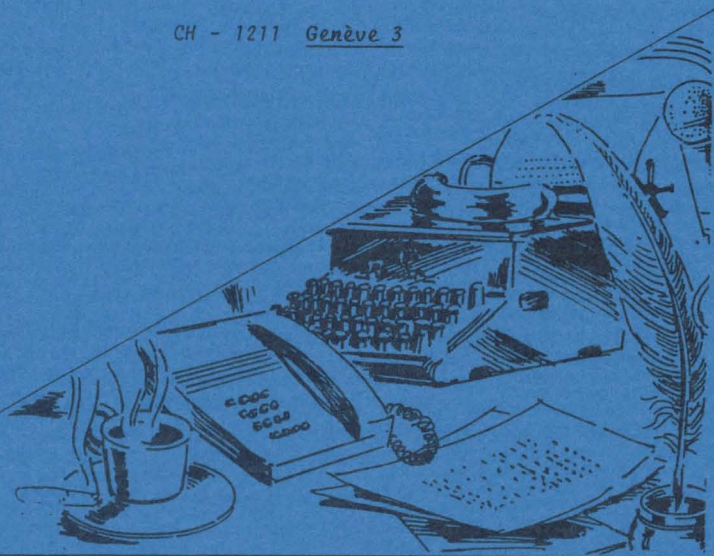
Joëlle ANGELOZ, Fabienne BURGY, Marie-Christine HUBER et Eric MONNIER.

Adresse :

A.G.B.D. / Rédaction de HORS-TEXTE

Case postale 592

CH - 1211 Genève 3



ATTENTION : Délai de remise des articles pour le prochain numéro : 16 octobre 1993

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai.

Merci d'avance !

SOMMAIRE

Ce qu'ils ont dit	2
Le Billet de la Présidente	4
Le Billet du Délégué	7
Historique de l'ESID	8
20'000 lieues sous les livres	14
Congrès BBS 93	16
Journée Internet	17
Informatisation des fonctions locales dans les bibliothèques de l'Université de Genève	18
Commission fédérale pour l'information scientifique	24
Allo, Biblio, Echos ...	27

